



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mai 2010

Le vingt sept mai deux mil dix à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de VILLEVÊQUE, convoqué par lettre et à domicile, s'est réuni sous la présidence de **Madame Jeannick BODIN**, Maire.

Etaient présents :

SAMSON Gilles, GASCOIN Guy, LANCELOT Armelle, JOUAN Jacky, DAVER Alain, PLATEAU Jean Claude *Adjoints au Maire*, **DROUIN Loïc**, *conseiller délégué*,

LHERITEAU Lucette, ANDRE Pierre Emmanuel, BOURBON Lydie, VIVES Xavier, DAUVILLON Bénédicte, PAGE Anthony, POINTEAU Alain, BUDAIL Serge, FOUQUERON Michel *Conseillers Municipaux*.

Absents

Absents excusés

Pouvoirs :

NARQUIN Mireille a donné pouvoir à	BODIN Jeannick
LAMISSE Olivier a donné pouvoir à	BOURBON Lydie
PASQUIER Daniel a donné pouvoir à	DROUIN Loïc
DESNAUD Gilbert a donné pouvoir à	JOUAN Jacky
BELLICAUD Marie Josette a donné pouvoir à	SAMSON Gilles

Secrétaire de séance : BUDAIL Serge	Convocation : Vendredi 21 mai 2010
Nombre de membres en exercice : 22	Nombre de membres présents : 17

Compte rendu affiché le 3 juin 2010

Le compte rendu de la séance municipale du 29 avril 2010 est adopté à l'unanimité.

N° 1005 - 01 : ECLAIRAGE PUBLIC – SECTEUR DE L'AURORE

Le budget 2010 comprend, en dépenses d'investissement, les travaux d'aménagement et de sécurisation au carrefour entre la RD 323 et la RD 113 sur le secteur de l'Aurore.

Dans ce programme de travaux est inclus le changement de deux candélabres que le Syndicat d'Energie de Maine et Loire estime à 2 273.91 € HT.

Sur proposition de M. Plateau, **le Conseil municipal**, à l'unanimité des présents,

- **Mandate** le Syndicat d'énergie pour le changement de ces deux lampes sur le carrefour de l'Aurore,
- **Précise** que la somme de 2 273.91 € est inscrite à l'article 6564 du BP 2010,
- **Autorise** Mme le Maire à procéder au mandatement de ces travaux à hauteur de 2 273.91 €, subvention de 500 € déduite.

N° 1005 - 02 : EXTENSION RESEAU D'ELECTRICITE

Inscrite au Plan local d'urbanisme comme terrain constructible, une parcelle sise au lieu-dit La Barre a fait l'objet d'une autorisation de construire. La viabilisation de cette parcelle nécessite une extension du réseau d'électricité que le Syndicat d'Energie de Maine et Loire estime à 2 162 € HT.

Entendu la présentation qui en est faite, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents,

- **Décide** du raccordement au réseau électrique de ces terrains constructibles situés à la Barre,
- **Précise** que le montant de ces travaux de 2 162 € est inscrit au BP 2010, article 6564,
- **Autorise** Mme le Maire à faire procéder au mandatement de cette prestation.

N° 1005 - 03 : BIBLIOTHEQUE – SUBVENTION 2010 COMMUNE DE SOUCELLES

La commune de Soucelles a fait part de sa décision de verser une subvention de 5 080 € à la commune de Villevêque au titre de sa participation aux frais de fonctionnement de la bibliothèque municipale.

Ce montant correspond à un montant de 2 € par habitant.

Entendu la présentation faite par Mme le Maire, le **Conseil municipal**, par 21 voix pour et une contre,

- **Valide** l'encaissement de la subvention de 5 080 € versée par la commune de Soucelles au titre de l'année 2010 pour les frais de fonctionnement de la bibliothèque municipale.

Madame le Maire précise que la commune de Soucelles s'est engagée par délibération du 25 février 2010 à porter sa participation à 2.5 € par habitant en 2011 et à 3 € en 2012.

M. Jouan salut à cette occasion le travail mené depuis des années par les différents élus des deux communes, travail qui a permis de déboucher sur cet accord. Mme le Maire souligne l'importance d'un tel équipement pour la population et le service rendu par la bibliothèque communale aux élèves des différentes écoles de chaque commune.

N° 1005 - 04 : TOURISME – CONVENTION D'ANIMATION

Par le biais de son rapporteur, M. Daver, la commission Tourisme propose une animation estivale nautique confiée au Club Nautique d'Ecouflant.

Cette prestation se déroulera par le biais d'une convention d'animation qui en précise les conditions. Entendu cette présentation, le **Conseil municipal**, à l'unanimité des présents :

- **Autorise** la signature de la convention d'animation avec le club nautique d'Ecouflant pour une prestation sur 6 après-midi de 14 h 30 à 16 h 30, les 17, 24 et 31 juillet et 7, 14 et 21 août 2010. Le coût de cette prestation est de 90 € par séance.
- **Fixe** le tarif de cette activité à 3 € la séance.

N° 1005 - 05 : TOURISME – CONVENTION DE PARTENARIAT (SEM A.L.Tourisme)

La mise en réseau de la promotion touristique est opérée par **Angers Loire Tourisme** pour les communes d'Angers Loire Métropole dotée d'un office de tourisme, d'un syndicat d'initiative ou d'un point d'accueil touristique. La mise en réseau trouve son intérêt dans la professionnalisation du personnel d'accueil et dans la constitution d'une stratégie de promotion du territoire.

Les communes intégrant le dispositif sont Angers, Behuard, Bouchemaine, Briollay, Ecouflant, Les Ponts de Cé, Sainte Gemmes sur Loire, Savennes, Trélazé et Villevêque.

Entendu la présentation de cette convention de mise en réseau de la promotion touristique, **le Conseil municipal**, par 21 voix pour et une contre,

- **Adopte** la convention de mise en réseau de la promotion touristique pour la saison estivale de 2010 proposée par Angers Loire Tourisme,
- **Charge** Mme le Maire ou l'adjoint délégué de signer ce document.

Le coût à la charge de la commune est de 1 969,50 € TTC, représentant 50 % de la masse salariale du personnel d'accueil, et de 156,06 € TTC représentant 50% du coût total du dépliant touristique.

AFFAIRES DIVERSES

- **Convention CTU** salle des Associations de Soucelles. La commune de Soucelles réhabilite un bâtiment et le réaménagement en maison des associations. Ce projet est financé dans le cadre du Contrat Territorial Unique (CTU). Par le biais d'une convention, le Conseil municipal accepte de cautionner le caractère intercommunal de cette opération.
- **Réunion d'information** organisée par l'association Pays Loire Nature Environnement le 10 juin 2010 à la Salle Parage du Paty. Le thème est : « L'eau en Pays de Loire ».
- **Concert de Crescendo** le 5 juin au Plessis Grammoire.
- **Festival du jeu** le 29 mai 2010. Les bénévoles étaient attendus pour accompagner et encadrer cette manifestation.
- **Réunion d'information.** Deux représentants de la police de l'eau viennent présenter la réglementation en matière de droit des sols situés en Plan de Prévention des Risques Inondation. Cette rencontre à laquelle l'ensemble des élus est invité se déroulera le mardi 8 juin 2010 à 18 h 30 en mairie.
- **Centre bourg.** Réunion des élus du Jury le 14 juin 2010 à 9h30 en mairie.
- **Commerce ambulant.** Suite à une demande, un commerçant ambulant en restauration rapide s'installe rue Saint Pierre à partir du vendredi 28 mai en fin d'après midi.
- **Fête des écoles** : Samedi 26 juin « les Goganes » publique et dimanche 27 juin « Sacré Cœur ».
- **Remise des dictionnaires** le 2 juillet à 11h en mairie.
- **Repas des anciens** le 24 octobre 2010.
- **Formation défibrillateur.** Le 26 mai dernier à Seiches sur le Loir, une formation sur l'utilisation du défibrillateur dispensée par les pompiers était proposée. Huit personnes de Villevêque en ont bénéficié.

Prochaine séance municipale publique : lundi 5 juillet 2010 à 20 h 30.

Séance municipale privée : Lundi 28 juin 2010 à 20 30.